

Appel d'Offres 2022/AO/42bis

Acquisition de matériels informatiques (hardware) pour le renforcement de la structure IT de l'Instance Nationale d'Accès à l'Information (INAI) en vue de la création d'un Data Center

Objet : Réponses aux questions des sociétés IT intéressées à soumissionner à l'Appel d'Offres en référence

Dans le cadre de l'Appel d'offres sus-mentionné dont le lien est le suivant : [10 septembre 2022 - 2022/AO/42bis - Acquisition de matériels informatiques \(hardware\) pour le renforcement de la structure IT de l'Instance Nationale d'Accès à l'Information \(INAI\) en vue de la création d'un Data Center - Tenders published outside the e-procurement \(coe.int\)](#) ;

Question 1 : Dans le bordereau des prix il est mentionné comme date limite d'installation/réalisation est le 30.10.2022, s'agissant d'équipements importés est-ce possible de proposer des délais supérieurs sachant que les délais de livraison actuels sont de 3 à 4 mois.

Réponse 1 : Etant donné que cet appel d'offres entre dans le cadre du Projet conjoint Union Européenne -Conseil de l'Europe d'Appui aux Instances Indépendantes en Tunisie PAII-T qui viendra à expiration le 31/12/2022 ; le Conseil de l'Europe est tenu de respecter les délais impartis et de finaliser les prestations dudit appel d'offres au plus tard le 30/10/2022.

Question 2 : Seuil d'exclusion : il est mentionné ce qui suit « **Les soumissionnaires proposant des prix supérieurs au seuil d'élimination figurant dans le tableau des prix (Annexe I) seront totalement et automatiquement exclus de la procédure d'appel d'offres** » pourriez-vous svp nous apporter plus de précisions sur ce point que nous n'avons pas compris ?

Réponse 2 : Le montant maximum alloué à cet appel d'offres est fixé pour un seuil ne dépassant pas **47.570 EUR (ou son équivalent en TND)**. Toute offre dépassant le montant mentionné sera automatiquement exclue. Le montant doit donc être respecté strictement lors de la soumission de l'offre

Question 3 : Est-ce possible d'avoir un report d'une semaine pour la réponse.

Réponse 3 : L'appel d'offre a déjà fait l'objet d'une republication, aucun délais supplémentaire est prévu à ce stade. La date finale pour la soumission des offres est le 10 Septembre 2022.